AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 21-11-69 388540

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - 21, Route de Seurre 21 BEAUNE - Tél. 5.17

ABONNEMENT ANNUEL

COTE-D'OR - DOUBS - HAUTE-SAONE - JURA - SAONE-ET-LOIRE - TERRITOIRE DE BELFORT - YONNE - NIÈVRE

Regisseur de recettes de la Direction Departementale de l'Agriculture - C.C.P. DIJON 3405.17 K.

25 F.

Bulletin n° 110 - NOVEMBRE 1969 - 19 NOVEMBRE 1969

VIGNE

CHLOROSE : Maladie physiologique dont les dégâts sur vigne entraînent une réduction de récolte appréciable.

La chlorose ne doit pas être confondue avec la panachure (forme de dégénérescence infectieuse).

Pendant la période végétative, la panachure se présente sous forme d'un jaunissement accentué (jaune vif) ; la feuille peut être affectée de façon complète. En général, ce symptôme est remarqué assez facilement. Il s'agit d'une virose : seuls l'arrachage et la désinfection du terrain permettent d'y remédier, avec choix de greffons et de porte-greffes sains.

Dans le cas de la chlorose, le jaunissement est d'une teinte plus pâle. L'évolution du jaunissement est lente, au cours de la période végétative. En général, les nervures restent vertes et le jaunissement se manifeste dans les espaces internervaires - l'épuisement progressif des feuilles entraîne leur dessèchement et leur chute.

Il est bien évident que le potentiel végétatif fortement entravé ne permet pas à la souche de se développer. Peu à peu, les souches voient leur récolte diminuée et elles deviennent rabougries.

Les ségâts sont variables, selon les conditions d'humidité du terrain, ce qui explique l'ampleur relative des souches attaquées. Celles-ci sont repérables pendant la période végétative, elles doivent être traitées ou même arrachées dans les cas graves.

Cause : La chlorose est provoquée par un excès de calcaire dans le sol. Il s'agit en fait d'un phénomène agronomique fort complexe.

L'analyse de la teneur en calcaire actif est effectuée par les laboratoires spécialisés (agronomie). Les consulter en cas de prélèvement, et lors des résultats, des indications précises sont fournies quant au choix du porte-greffe. L'échelle de résistance à la chlorose est variable selon l'origine génétique.

Cette analyse devrait être faite, au préalable, dans toute future plantation (se renseigner auprès des Laboratoires d'agronomie - I.N.R.A. ou départementaux).

Traitement : L'apport de sulfate de fer dans le sol ne donne pas les résultats escomptés. L'apport même de plusieurs tonnes à l'hectare n'est pas satisfaisant.

Des résultats sont obtenus :

1° - par le badigeonnage des plaies de taille à l'aide d'une solution de sulfate de fer dans l'eau après "démontage". La solution à préparer est la suivante :

- sulfate de fer .... 30 Kgs
- acide citrique .... 2 à 5 Kgs
- eau ....100 litres.

Sur jeunes vignes : 20 Kgs seulement par hectolitre d'eau.

A effectuer quelques jours après la taille, à sève descendante, par temps sec et froid. Eviter de toucher les bourgeons. Le traitement ne peut être fait avec les appareils de pulvérisation, la forte concentration est susceptible de corroder le matériel.

Traiter uniquement les plaies de taille fraîches. Eviter de toucher les fils de fer.

2° - Pendant la période végétative, compléter à l'aide de pulvérisations :

a) soit de sulfate de fer (dose 700 grammes environ par hectolitre d'eau), à appliquer fin Mai - début Juin, avant la floraison de la vigne -(au moins 2 ou 3 traitements répétés à quelques jours d'intervalle). Utiliser la solution de sulfate de fer seule, sans aucune adjonction de produit.

b) soit de produits à base de chélate de fer (arrosage au pied des ceps, fort long et onéreux), ou sous forme de pulvérisation. Consulter les prospectus des fabricants et appliquer selon les modalités d'emploi.

COLZA

PHYTOMYZA RUFIPES - ALTISES D'HIVER : De nombreuses cultures apparaissent attaquées par les larves d'une petite mouche : Phytomyza rufipes, dont l'extension a été favorisée par le temps ensoleillé de Septembre et Octobre.

Les dégâts se présentent sous la forme de galeries creusées par des larves entièrement blanches dans les pétioles des premières feuilles qui jaunissent ensuite. Les feuilles sont parfois atteintes et minées par endroits.

En général ces larves se transforment sans étendre plus avant leurs attaques et ne nécessitent pas de traitements.

Ces dommages peuvent être présents simultanément et confondus avec ceux causés par les larves d'altises d'hiver. Mais ces larves ont la tête et le thorax bruns et le dessus du corps parsemé régulièrement de petites plaques brunes.

Leurs dégâts peuvent être très importants lorsqu'elles sont nombreuses car elles s'alimentent jusqu'à la fin de l'hiver.

Un traitement a été conseillé contre les altises au stade insectes parfaits, par le bulletin n° 109, d'Octobre 1969.

Les Ingénieurs - Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie - Inspecteur de la Protection des Végétaux - Circonscription phytosanitaire "BOURGOGNE & FRANCHE-COMTE" :

H. SOULIE.

Imprimerie de la Station "Bourgogne et Franche-Comté"

Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.